

et en sait gré à notre législature fédérale. Voilà un premier pas de fait dans la bonne voie. En avant ! et que tous nos canaux soient également élargis afin que nous puissions accaparer le commerce de l'Ouest, en dépit des efforts de l'Etat de New-York sur lequel nous avons les avantages de la nature. New-York a les capitaux, il est vrai ; mais avec des sacrifices moindres que lui, nous pouvons l'emporter, attendu que nous pouvons offrir la voie plus courte et la moins dispendieuse.

La création de cette chambre de commerce nationale est appelée à rendre les plus grands services à notre pays. Elle exercera une grande influence sur les décisions de nos législateurs, parce qu'elle se compose des autorités les plus compétentes en matières commerciales.

EUSTACHE PRUD'HOMME.

Montréal, 23 Janvier 1873.

---